

31 octobre 2025

REP Emballages professionnels de Restauration et REP Emballages Professionnels

Les fournisseurs de la restauration placés dans une situation intenable

Alors que la France traverse une période d'instabilité politique majeure, la filière de la restauration hors domicile (RHD) alerte :

« A ce stade et en l'état, il est impossible de mettre en œuvre la REP Emballages Professionnels (REP EPro) au 1er janvier 2026. Nos adhérents, les grossistes et fournisseurs de la RHD demandent clairement de définir les conditions réalistes de mises en œuvre de la nouvelle REP ET d'articulation avec l'actuelle REP Emballages professionnels de Restauration (REP ER) qu'ils financent. Nos entreprises ne peuvent pas être les sacrifiées du manque de cohérence des pouvoirs publics. Pour réussir cette transition, une co-construction est indispensable »,

déclarent Michel Sanson, Président du GECO Food Service et Jacques Déronzier, Président des Grossistes Alimentaires de France

Face à l'absence de visibilité politique, à l'accumulation des retards réglementaires et à la confusion entre les différentes filières REP, en effet, **le GECO Food Service et les Grossistes alimentaires de France demandent que soient définies, en lien étroit avec les pouvoirs publics, les conditions réalistes et soutenables de la mise en œuvre de la nouvelle REP EPro, impliquant également l'articulation avec l'actuel dispositif REP ER, qu'ils financent.**

Depuis mars 2024, nos entreprises subissent une succession de décisions contradictoires :

- une filière REP "Emballages de la Restauration" (ER) imposée dans la précipitation, sur un périmètre restreint et peu opérationnel, avec une grande complexité opérationnelle qui devait durer 6 années, avec 1 seul éco-organisme;
- puis, sept mois plus tard (oct 2024), l'annonce de sa disparition au profit d'une future REP "Emballages Professionnels" (EP), dont le cadre réglementaire n'a toujours pas été posé à ce jour, malgré une consultation sur le Décret qui s'était achevée le 13/11/2024 ;
- Ainsi, à moins de 65 j de son entrée en vigueur, aucun texte d'application n'a été publié, aucun éco-organisme agréé, aucune prise en compte du besoin d'anticipation des entreprises qui doivent financer le nouveau dispositif.

Ce revirement permanent a plongé des milliers d'entreprises dans une insécurité juridique et économique inédite. Pendant ce temps, les acteurs de la filière restauration doivent préparer leurs négociations commerciales, leurs marchés publics et leurs budgets 2026 dans le flou le plus complet.

La crise institutionnelle actuelle accentue le désarroi du secteur : aucune ligne politique claire n'est assumée, aucune décision n'est prise pour encadrer la mise en œuvre incohérente des REP professionnelles qui se succèdent. Les services administratifs sont paralysés, les textes en attente, les arbitrages inexistant.

« Il est irresponsable de laisser nos entreprises avancer à l'aveugle dans un tel contexte » affirme Michel Sanson.

Les fournisseurs de la restauration demandent, officiellement, la prise en compte de la réalité pour une mise en œuvre progressive du futur dispositif de REP EPro, pour stopper le mode de gestion subi depuis plusieurs années sur ce sujet.

Le GECO Food Service et les Grossistes Alimentaires de France appellent à une mise en œuvre progressive sur un an, afin de :

- de créer un cadre de discussions serein et constructif avec les services de la DGPR,
- d'assurer une transition ordonnée entre la REP Restauration (encore en place) et la REP Emballages Professionnels,
- de permettre à nos entreprises d'adapter proprement leurs systèmes d'information, sans risquer la non-conformité.,
- de stabiliser les modalités contractuelles avec les éco-organismes,
- d'éviter une nouvelle désorganisation aux lourds impacts économiques,
- et surtout éviter que l'histoire de la REP ER ne se répète – en pire – avec la REP EPro.

« Nous voulons réussir la transition écologique, pas la subir. La REP peut être un levier de progrès, à condition d'être pensée avec ceux qui la mettent en œuvre, » poursuit Michel Sanson.

Le GECO Food Service et les Grossistes Alimentaires de France réaffirment leur plein engagement pour la réduction, le recyclage et le réemploi des emballages. Mais la réussite de la REP suppose un cap politique, une visibilité réglementaire et une concertation transparente avec tous les professionnels.

Créée en 1975, l'association GECO Food Service regroupe des entreprises FOURNISSEURS ACTEURS MAJEURS des marchés de la Consommation alimentaire Hors Domicile (CHD : restaurations commerciales et collectives, circuits de ventes alternatifs). Implantées dans nos territoires, ces entreprises (PME, ETI, Groupes), fabriquent et commercialisent des PRODUITS ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES (équipements, services et produits d'hygiène) DÉDIÉS AUX PROFESSIONNELS du hors domicile. OBSERVATOIRE 360° des marchés CHD, mutualisé pour la performance de ses adhérents, le GECO Food Service fournit une palette large de services.

Membre de l'ANIA

www.gecofoodservice.com

Les Grossistes Alimentaires de France : Fédération représentative des Grossistes Alimentaires de France rassemblant les grossistes de la filière de la restauration hors domicile (RHD), sous toutes ses formes : restauration commerciale, restauration collective et consommation nomade. Véritables traits d'union entre le monde agricole et les professionnels de la RHD, les grossistes alimentaires jouent un rôle essentiel dans la vitalité des territoires et la souveraineté alimentaire française. Ce sont près de 2 500 entreprises, qui emploient 60 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 21 milliards d'euros.

www.fedalis.fr